

6228 paf
VERD. ERE, R.
1991

Titel: Le concept de la sensibilité après la mort chez les
anciens (text in French)

Auteurs: VERDIÈRE (R.)

Jaar: 1991

Bron: Latomus ISSN: 0023-8856 vol. 50 (issue 1) p. 56-63
(refs.dissém.). Belgium.

Samenvatting: Sous l'influence ou non de Parménide, ou de l'orphisme,
ou de Pythagore, on trouve fréquemment chez les Grecs
et les Latins l'idée d'une possible survie sensible,
idée souvent exprimée sur un ton dubitatif. Textes
cités en grec et en latin

Societe d'Etudes Latines de Bruxelles

Le concept de la sensibilité après la mort chez les anciens

Author(s): Raoul Verdière

Source: *Latomus*, T. 50, Fasc. 1 (JANVIER-MARS 1991), pp. 56-63

Published by: [Societe d'Etudes Latines de Bruxelles](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/41535957>

Accessed: 05/09/2013 11:18

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at
<http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Societe d'Etudes Latines de Bruxelles is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Latomus*.

<http://www.jstor.org>

VARIÉTÉS ET DISCUSSIONS

Le concept de la sensibilité après la mort chez les anciens

Un dicton le prétend : «Le hasard fait parfois bien les choses». Il y a quelque temps j'étais occupé, une fois de plus, à fouiller dans les boîtes d'un bouquiniste. Ma bonne fortune me fit prendre en mains le journal de 39-45 d'Ernst Jünger (1). Le feuilletant, je tombai sur ce passage : «... un peu feuilleté *La Mort et ses Problèmes*, de Henri Bon. J'y trouvai citée la sinistre opinion de Parménide qui attribue aux cadavres la faculté de sentir ; ils seraient encore sensibles au silence, au froid, à l'obscurité» (2). J'étais loin de soupçonner au moment même jusqu'où la lecture de ce passage allait me mener. Tout d'abord, je commençai par lire Parménide que j'avais ignoré jusqu'alors (3). C'est ainsi que je découvris, comme l'écrit Théophraste (4), que «le cadavre, selon Parménide, a la sensation du froid, du silence et des contraires». On rencontre quasi la même croyance chez Démocrite, car Alexandre d'Aphrodise relate succinctement que «les cadavres ont des sensations, ainsi que le pensait Démocrite» (5). Quoi qu'il en soit, cette assertion ne tarda pas à faire florès dans la littérature grecque, puis, *ut fit*, dans la littérature latine.

Voici donc pour commencer les témoignages grecs : Hom., *Hymn. Dem.*, 1, 480-482 : *Ὁλβιος, ὃς τάδ' ὅπωπεν ἐπιχθονίων ἀνθρώπων / ὃς δ' ἀτελὴς ἱερῶν, ὃς τ' ἄμμορος, οὐ ποθ' ὁμοίων / αἴσαν ἔχει φθίμενός περ ὑπὸ ζόφῳ εὐρώεντι.* — Plat., *Ap.*, 40c : *ἢ γὰρ οἷον μηδὲν εἶναι μηδὲ αἰσθήσιν μηδεμίαν μηδενὸς ἔχειν τὸν τεθνεῶτα, ἢ κατὰ τὰ λεγόμενα μεταβολή τις τυγχάνει οὐσα καὶ μετοίκησης*

(1) Cf. *Journal de guerre et d'occupation, 1939-1948*, Paris, 1965, p. 174, trad. H. PLARD.

(2) *Ibid.*

(3) À la vérité ce fut d'abord en traduction : cf. *Les Présocratiques*, édition établie par Jean-Paul DUMONT avec la collaboration de Daniel DELATTRE et de Jean-Louis POIRIER, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1988. Cette excellente traduction repose sur la non moins excellente édition de H. DIELS-W. KRANZ, *Die Fragmente der Vorsokratiker* (cité ensuite sous le sigle *FVS*), Berlin, 1934-1937 en trois volumes, qui a connu de nombreuses réimpressions sans changement.

(4) Cf. *De sens*, 1, 3 (= *FVS.*, 28 A 46 D-K) : *... φησὶ[ὁ Παρμενίδης] τὸν νεκρὸν φωτὸς μὲν καὶ θερμοῦ καὶ φωνῆς οὐκ αἰσθάνεσθαι, διὰ τὴν ἐκλείψιν τοῦ πύρος, ψυχροῦ δὲ καὶ σιωπῆς καὶ τῶν ἐναντίων αἰσθάνεσθαι.*

(5) Cf. son *Commentaire sur les Topiques d'Aristote*, 21, 21 (= *FVS.*, 68 A 117 D-K). Sur les opinions de Parménide et de Démocrite on peut se référer à l'étude de E. RHODE, *Psychè*, trad. fr., Paris, 1928, p. 315 sqq.

τῇ ψυχῇ τοῦ τόπου τοῦ ἐνθένδε εἰς ἄλλον τόπον. Καὶ εἴτε μηδεμία αἴσθησις ἐστίν, ἀλλ' οἷον ὕπνος, ἐπειδὴν τις καθεύδων μὴδ' ὄναρ μὴδὲν ὄρῃ, θαυμάσιον κέρδος ἂν εἴη ὁ θάνατος. — Id., *Phaed.*, 70b : Ἀλλὰ τοῦτο δὴ ἴσως οὐκ ὀλίγης παραμυθίας δεῖται καὶ πίστεως, ὥς ἐστι τε ἡ ψυχὴ ἀποθανόντος τοῦ ἀνθρώπου, καὶ τινα δύναμιν ἔχει καὶ φρόνησιν. — Id., *Menex.*, 248b : ἀλλ' εἴ τις ἐστι τοῖς τετελευτηκόσιν αἴσθησις τῶν ζώντων. — Id., *Legg.*, 927a : ὥς ἄρα αἱ τῶν τελευτησάντων ψυχαὶ δύναμιν ἔχουσιν τινα τελευτήσασαι, ἢ τῶν κατ' ἀνθρώπους — Id., *Sent.*, 2, p. 71 Ussing : ὁ θάνατος οὐδὲν πρὸς ἡμᾶς· τὸ γὰρ διαλυθὲν ἀναισθητεῖ· τὸ δὲ ἀναισθητοῦν οὐδὲν πρὸς ἡμᾶς. — Id., *Ep.*, 2, 311c : Ὁ δὴ καὶ ἐγὼ τεκμήριον ποιοῦμαι ὅτι ἐστίν τις αἴσθησις τοῖς τεθνεώσιν τῶν ἐνθάδε ; Isocr., *Plat.*, 61 : εἴ τις ἄρα τοῖς ἐκεῖ φρόνησις ἐστίν περὶ τῶν ἐνθάδε γιγνομένων — Id., *Egin.*, 42 : ὁ πατήρ ὁ ταύτης ἡγοῖτ' ἂν δεινὰ πάσχειν, εἴ τις αἴσθησις τοῖς τεθνεώσιν περὶ τῶν ἐνθάδε γιγνομένων — Id., *Evag.*, 2 : εἴ τις ἐστίν αἴσθησις τοῖς τετελευτηκόσι περὶ τῶν ἐνθάδε γιγνομένων ; — Epicur., *Ep. ad Hdt.*, 64 : ... ἀπαλλαγείσης τῆς ψυχῆς οὐκ ἔχει τὴν αἴσθησιν [τὸ σῶμα]. — Lycurg., *C. Leocr.*, 136 : εἴ τις ἄρ' ἐστίν αἴσθησις τοῖς ἐκεῖ περὶ τῶν ἐνθάδε γιγνομένων. — Hyp., *Epitaph.*, 43 : εἰ δ' ἐστίν αἴσθησις ἐν Ἀΐδου καὶ ἐπιμέλεια παρὰ τοῦ δαιμονίου. — Dem., *C. Lept.*, 87 : Σκοπεῖτε δὴ καὶ λογίσασθ' ἐν ὑμῖν αὐτοῖς, εἴ τινες τούτων τῶν τετελευτηκότων λάβοιεν τρόπον τινὲς τοῦ νυνὶ γιγνομένου πράγματος αἴσθησιν, ὥς ἂν ἐικότως ἀγανακτήσειαν. — A.P., 7 ; 23, 6 : εἰ δὴ τις φθιμένοις χρίμπεται εὐφροσύνα — Id., 9, 387,1 Ἔκτορ, Ἀρήτιον αἶμα, κατὰ χθονὸς εἴ που ἀκούεις. — Id., 9, 450 : Εἰ ταῖς ἀληθείαισιν οἱ τεθνηκότες / αἴσθησιν εἶχον. ἄνδρες, ὥς φασὶν τινες, / ἀπηγξάμην ἂν ὥστ' ἰδεῖν Εὐρυπύδην. —

Passons à présent aux témoignages latins : Cic., *Tusc.*, 1, 11, 24 : ... *nihil post mortem pertinere ad quemquam potest ; pariter enim cum uita sensu amittitur ; non sentientis autem nihil est ullam in partem quod intersit.* — *Ibid.*, 1, 12, 26 : *ego enim istuc ipsum uereor ne malum sit, non dico carere sensu, sed carendum esse.* — *Ibid.*, 1, 12, 27 : *itaque unum illud erat insitum priscis illis quod cascos appellat Ennius, esse in morte sensum, neque excessu uitae sic deleri hominem, ut funditus interiret.* — *Ibid.*, 1, 15, 35 : ... *ueri similis est, cum optumus quisque maxime posteritati seruiat, esse aliquid, cuius is post mortem sensum sit habiturus.* — *Ibid.*, 1, 38, 92 : *habes somnum imaginem mortis eamque cotidie induis, et dubitas quin sensus in morte nullus sit, cum in eius simulacro uideas esse nullum sensum.* — *Ibid.*, 1, 43, 104 : *durior Diogenes, et is quidem eadem sentiens, sed ut Cynicus asperius, proici se iussit inhumatum. Tum amici : «Volucrisne et feris?» — «Minime uero», inquit ; «sed bacillum propter me quo abigam ponitote». Qui poteris ? «illi, non enim senties» — «Quid igitur mihi ferarum laniatus oberit nihil sentienti?» ... In corpore autem perspicuum est uel extincto animo uel elapso nullum residere sensum. — Id., *Epist. ad fam.*, 4, 5, 6 : *quod Esi quis etiam inferis sensus est* — Catull., 64, 189 : *nec prius a fesso secedent corpore sensus.* — Id., 96, 1-*

2 : *si quicquam muteis gratum acceptumue sepulcris / accidere a nostro, Calue, dolore potest ...* — Lucret., 3, 356-357 : *ad dimissa anima corpus caret undique sensu, / perdit enim quod non proprium fuit eius in aevo.* — Id., 3, 459-462 : *huc accedit uti uideamus, corpus ut ipsum / suscipere inmanis morbos durumque dolorem, / sic animum curas acris luctumque metumque / quare participem leti quoque conuenit esse.* — Ov., Am., 3, 9, 59-60 : *si tamen e nobis aliquid nisi nomen et umbra / restat, in Elysia ualle Tibullus erit.* — Id., Met., 10, 499 : *quae quamquam amisit ueteres cum corpore sensus.* — Id., Pont., 1, 2, 113 : *... si superest aliquid post funera sensus.* — Id., Ibid., 2, 2, 98 : *si quid habet sensus umbra deserta.* — (Id.) Cons. ad Liu., 469 : *haec sentit Drusus, si quid modo sentit in umbra.* — Sen., Phaedr., 842-843 : *pars una uitae mansit extincto mihi : / sensus ...* — Id., Troad., 373-402 : *Cum coniunx oculis imposuit manum / supremusque dies solibus obstitit / et tristis cineres urna cohercuit, / non prodest animam tradere funeri / sed restat miseris uiuere longius ? / An toti morimur nullaue pars manet / nostri, cum profugo spiritus halitu / immixtus nebulis cessit in aera / et nudum tetigit subdita fax latus ? / Quicquid sol oriens, quicquid et occidens / nouit, caeruleis Oceanus fretis / quicquid bis ueniens et fugiens lauat, / aetas Pegaseo corripit gradu. / Quo bis sena uolant sidera turbine, / astrorum dominus, qui properat modo / obliquis Hecate currere fluxibus : / hoc omnes petimus fata nec amplius / iuratos superis qui tetigit lacus, / usquam est ; ut calidis fumus ab ignibus / uanescit, spatium per breue sordidus, ut nubes grauidas quas modo uidimus, / arctoi Boreae dissicit impetus, / sic hic, quo regimur, spiritus effluet. / Post mortem nihil est ipsaque mors nihil / uelocis spatii meta nouissima ; / spem ponant auidi, solliciti metum : tempus nos auidum deuorat et chaos. / Mors inuida est, noxia corpori / nec parcens animae ...* — Id., Ibid., 802-803 : *... si manes habent / curas priores ...* — Ps. Sen., Oct., 13 : *si quis remanet sensus in umbris.* — Il. Lat., 994-995 : *haec ex te capient Patrocli gaudia manes, / si sapiunt umbrae ...* — Plin., H.N., 7, 190 : *quaeue genitis quies umquam, si in sublimi sensus animae manet ?* — Stat., Theb., 12, 95-97 : *... longos utinam addere sensus / corporibus caeloque animas Ereboque nocentes / pellere fas ...* — Id., Ibid., 12, 210-215 : *et nunc me duram, si quis tibi sensus ad umbras, / me tardam Stygiis quereris, fidissime, diuis.* — Tac., Agr., 46, 1 : *si quis piorum manibus locus, si ut sapientibus placet, non cum corpore extinguuntur magnae animae, placide quiescas ...* Arnob., 1, 38, 6 : *... quid sit sensus, quid anima, aduolaritne ad nos sponte an cum ipsis sata sit et procreata uisceribus, mortis particeps degat an immortalitatis perpetuitate donata sit, qui status nos sumus, an memoriam nullam nostri sensus et recordationem habetur.* — Aus., 3, 22, 15 : *si quid aput manes sentis ...* — Id., 4, 1, 39-41 : *et nunc, siue aliquid post fata extrema superfit, / uiuis adhuc aeui, quod periit, meminens : / siue nihil superest nec habent*

longa otia sensus. — Id., 4, 23, 13-14 : ... *sensus si manibus ullus, / accipe iam serum morte obita, Dynami.* — Aug., *Ciu. Dei*, 1, 13 : *Verum istae auctoritatis non hoc admonent, quod insit ullus cadaueribus sensus.* — Id., *C. Academ.*, 3, 17, 38 : *Quamobrem cum Zeno sua quadam de mundo et maxime de anima, propter quam uera philosophia uigilat, sententia delectaretur, dicens eam esse mortalem, nec quidquam esse praeter hunc sensibilem mundum, nihilque in eo agi nisi corpore.* — Drac., 9, 2 : *si meritum post fata manet ...* — Id., 9, 12-20 : *Si sensus post fata perit, cur busta negantur ? / Si mens ulla manet, iam rectius ergo putatur / non requies sed poena rogos ; tormenta sepulchrum / ingerit et manes tolerant per membra dolorem. / Sed sensum cum luce simul post fata perire / segnibus et pueris mentitur fama relatrix. / Sunt animae post membra piae ; quas ignea uirtus / tollit ad astra micans et solis in orbe recondit / lunares non passa globos ...* — Orest. *Trag.*, 470-473 : *si transitus est mors, / si sensus post fata manent, post membra soluta / et remanent animae, si stat post fata superstes / spiritus, exaudi lacrimas fletusque tuorum.* — Anth. *Lat.*, II¹, 433, 7-8 : *si liceat saltem post tam crudelia damna / sedibus aeternis sensus [refou]e]re piorum.* — Ibid., II², 1031, 1-2 : *si qua maneant obitis uifitae sine fraude peractae / praemia sub terris ...* — Ibid., II², 1102, 5 : *si datur extinctis mentem retinere priorem.* — Ibid., II², 1339, 7 : ... *si quid tamen est post corpora sensus.*

Il faut le reconnaître, ce bilan est impressionnant tant par le nombre que par la qualité des auteurs. En émettant cette supposition, dont j'analyserai l'aspect grammatical par la suite, que les morts gardent leur sensibilité une fois leur destinée accomplie, les auteurs se sont conformés à une des lois de la *laus* qui prescrit que ce thème doit être évoqué en l'occurrence ⁽⁶⁾.

Le passage de l'*Apologie* de Platon cité ci-dessus est hautement significatif, car il en résulte que, dans la mort, ou il y a disparition de la sensibilité ou il y a survivance de la sensibilité, c'est-à-dire que «la mort est une sorte de déplacement, de migration de l'âme de ce lieu dans un autre». Maurice Croiset voit dans ce passage du dialogue platonicien et dans sa suite «un mélange de traditions» et conclut : «Aux vieilles légendes se sont ajoutées ici celles qui avaient été provoquées par l'Orphisme et d'autres propres à l'Attique et à ses mystères» ⁽⁷⁾. L'Orphisme de même que les mystères de l'Attique ont souvent eu bon dos.

Considérons à présent un passage du *Ménon* de Platon (81c) : *Φασὶ γὰρ τὴν ψυχὴν τοῦ ἀνθρώπου εἶναι ἀθάνατον, καὶ τότε μὲν τελευτᾷ, ὃ δὲ ἀποθνήσκειν καλοῦσι, τότε δὲ πάλιν γίγνεσθαι, ἀπόλλυσθαι δ' οὐδέποτε· δεῖν δὲ διὰ ταῦτα*

(6) Cf. MEN. RHET., 3, p. 414, 16 STENGEL.

(7) Cf. *Apologie de Socrate* dans Platon, *Œuvres complètes*, I, 5^e éd., Paris, 1949, p. 171-172, n. 1.

ὥς ὁσιώτατα διαβιῶναι τὸν βίον· οἷσι γὰρ ἄν Φερσεφόνα ποινὰν παλαιοῦ πένθεος δέξεται, εἰς τὸν ὑπερθεὺς ἄλιον κείνων ἐνάτω ἔτει ἀνδιδῶι ψυχὰς πάλιν, ἐκ τῶν βασιλῆες ἀγαθοὶ καὶ σθένει κραίπνοι σοφία τε μέγιστοι ἄνδρες αὔξοντ'· ἐς δὲ τὸν λοιπὸν χρόνον ἥρωες ἀγνοὶ πρὸς ἀνθρώπων καλεῦνται. Commentant les vers de Pindare par quoi ce passage se termine, A. Puech constate : «Il y a là une sorte de conciliation entre une doctrine orphique ou pythagoricienne et le culte traditionnel des héros» (8). Analysant le passage du *Phédon* que j'ai cité ci-dessus, L. Robin rejoint en partie cette opinion : «Bien que la suite (70e) fasse songer à Héraclite, c'est encore, le renvoi à 63e, 69c le prouve, une évocation de la tradition orphique (égyptienne et pythagorique, dit Hérodote, II, 81 et 123)» (9). Or, du premier passage d'Hérodote, il y a à retenir, dans les manifestations culturelles des Egyptiens, une conformité avec les prescriptions des cultes orphiques et bacchiques — «lesquels viennent d'Egypte» — et avec celles de Pythagore : Ὁμολογέουσι δὲ ταῦτα τοῖσι Ὀρφικοῖσι καλεομένοισι καὶ Βακχικοῖσι, ἐοῦσι δὲ αἰγυπτίοισι, καὶ <τοῖσι> Πυθαγορείοισι.

Hérodote donne beaucoup plus de détails dans le second passage : *Πρῶτοι δὲ καὶ τόνδε τὸν λόγον Αἰγύπτιοί εἰσι οἱ εἰπόντες, ὥς ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατος ἐστὶ, τοῦ σώματος δὲ καταφθίνοντος ἐς ἄλλο ζῶον αἰεὶ γινόμενον ἐσδύεται· ἐπεὶ δὲ πάντα περιέλθῃ τὰ χερσαῖα καὶ τὰ θαλάσσια καὶ τὰ πετεινά, αὗτις ἐς ἀνθρώπου σῶμα γινόμενον ἐσδύνειν· τὴν περιήλυσιν δὲ αὐτῇ γίνεσθαι ἐν τρισχιλίοισι ἔτεσι. Τοῦτω τῷ λόγῳ εἰσὶ οἱ Ἑλλήνων ἐχρήσαντο, οἱ μὲν πρότερον, οἱ δὲ ὕστερον, ὥς ἰδίῳ ἐωυτῶν ἔοντι· τῶν ἐγὼ εἰδὼς τὰ οὐνόματα οὐ γράφω. Ces noms qu'Hérodote se refuse à écrire, ce sont, comme l'avait déjà bien vu H. Stein (10) et comme le confirme Ph. Legerand (11), les Orphiques, Phérécyde, Pythagore et Empédocle. Il appert donc que, pour Hérodote, il est indubitable que les initiateurs de la doctrine de la survie de la sensibilité furent les Egyptiens et que celle-ci, par la suite, a subi des évolutions dues à l'influence grecque jusqu'à ce qu'elle se fût stabilisée dans la doctrine de la métempsycose.*

On sait que, dès l'Antiquité même, la position d'Hérodote fut attaquée par Plutarque. Celui-ci va jusqu'à reprocher à l'historien d'être un *φιλοβάροσ* (12). On peut s'étonner que, six siècles après la disparition d'Hérodote, Plutarque puisse faire montre d'une telle assurance et d'une telle hargne dans ce qui, tout bien mesuré, n'est qu'un jugement de valeur à peine déguisé. De toute façon, chez les modernes, comme on le verra bientôt, la question demeure très controversée. S'il est admis qu'un des fondements du pythagorisme est la métempsychose, il est tout aussi admis que l'orphisme prônait

(8) Cf. *Pindare, IV, Isthmiques et Fragments*, 3^e éd., Paris, 1961, p. 210.

(9) Cf. *Platon, Œuvres Complètes*, IV, 1^{re} Partie, *Phédon*, 4^e éd., Paris, 1949, p.

(10) Cf. *Herodotos, I, Buch II*, 2^e éd., Berlin, 1864, p. 139.

(11) Cf. *Hérodote, Histoires, Livre II*, Paris, 1936, p. 152, n. 5.

(12) Cf. *PLUT., De malignitate Herodoti*, 12 = *Mor.*, 857a.

les *ἐνσωματώσεις* ou, mieux encore, *ὁ κύκλος τῆς γενέσεως*. Dans ces conditions, il est peut-être impossible de déterminer quel fut le véritable initiateur ⁽¹³⁾, encore que le dernier commentateur d'Hérodote semble considérer l'historien comme peu digne de confiance dans sa comparaison entre l'Égypte et la Grèce, toute à l'avantage de la première, et n'hésite pas à conclure : «Plutarch's accusation that Herodotus was a *φιλοβάρβαρος* has more than a measure of truth in it» ⁽¹⁴⁾.

S'il est toujours relativement facile de poser les problèmes, il est en revanche beaucoup moins aisé de les résoudre. En l'occurrence — pourquoi ne pas avoir l'honnêteté de le reconnaître ? — je me sens impuissant. Au demeurant, je crois ne pas être le seul. C'est ainsi que A. Diès a pu tenir ce propos tant soit peu désabusé : «A côté d'assertions absolues, que de formules de simple probabilité, de vraisemblance, d'espérances» ⁽¹⁵⁾. Et, à ce propos, comment ne pas se sentir troublé en constatant qu'une grosse partie des témoins cités en tête de ma contribution entament leur propos par un *εἰ* ou un *σι* suivi du mode indicatif, c'est-à-dire comme s'ils admettaient la vraisemblance de ce propos ? Cette attitude, qui, si je ne me suis pas trompé, commence avec Platon, est d'autant plus étrange, me semble-t-il, qu'Homère, que ses compatriotes ont toujours tenu pour le premier instituteur de la pensée grecque, affirme que les morts sont privés de sensibilité. Je n'ai trouvé, dans son œuvre que trois passages, mais ils sont formels : *Il.*, 16, 856-857 : *Ψυχὴ δ' ἐκ ρεθέων παμμένη "Αἰδος δὲ βεθήκει, ὃν πότμον γούωσα, λιποῦσ' ἀδροτήτα καὶ ἥβην.*" *Il.*, 23, 103-104 : *"Ω πόποι, ἦ ῥά τίς ἐστι καὶ εἰν 'Αἰδαο δόμοισι / ψυχὴ καὶ εἶδωλον, ἀτὰρ φρένες οὐκ ἐνι πάμπαν* — *Od.*, 11, 475-476 : *πῶς ἔτλης "Αἰδος δὲ κατελθέμεν, ἐνθά τε νεκροὶ ἀπραδέες / ναίουσι, βροτῶν εἶδωλα καμόντων ;*

L'homme, en dépit de ses nombreux défauts, est tout de même suffisamment intelligent pour savoir qu'il est inéluctablement condamné à mourir. Néanmoins, et on peut le concevoir, cette cruelle et «incontournable» (comme on dit maintenant) évidence lui désagréable considérablement, et peut-être — un «peut-être» qui devrait être fortement souligné — l'idée de la persistance de la sensibilité après la mort a-t-elle été inspirée à certains écrivains anciens, malgré la féroce dureté des opinions d'un Lucrèce par exemple, en raison de la lancinante inquiétude qu'ils ressentaient à propos de leurs funérailles ⁽¹⁶⁾.

Un grand nombre des écrivains grecs et latins cités en tête de cette étude sont considérés à juste titre comme d'excellents esprits dotés d'une vive intelligence. Aucun d'entre eux, on peut le constater, n'a montré qu'il tenait la thèse de Parménide pour bouffonne, cocasse, voire saugrenue, à telles

(13) Cf. DAREMBERG-SAGGLIO, art. *Orphici*, p. 246 sqq. (MONCEAUX).

(14) Cf. *Herodotus, Book II, Commentary I-98*, Leyde, 1975, p. 154-155.

(15) Cf. *Autour de Platon*, Paris, 1927, p. 443.

(16) Cf. J. P. CÈBE, *Varron, Satires Ménippées*, 3, Rome, 1975, p. 334-335.

enseignes qu'on se sentirait tenté de demander à l'ancien lieutenant de troupes d'assaut que fut Ernst Jünger, qui entretenait pendant plus de quatre ans durant un commerce fidèle avec la mort, pourquoi il estimait cette opinion «sinistre», alors que tous les auteurs anciens que j'ai cités en parlent avec une équanimité aussi imperturbable qu'enviable. Qui mieux est, ainsi que je ne saurais trop le souligner, le tour grammatical de leurs propos prouve que la vraisemblance de la doctrine parménidienne connut un succès durable, puisque celle-ci fut colportée pendant plus d'un millénaire environ. Elle devait d'ailleurs connaître une résurrection curieuse à la Renaissance, par suite plus que vraisemblablement de sa découverte dans les textes anciens que j'ai cités, et elle fut sans doute l'objet de débats à cette époque — je regrette de n'avoir rien trouvé à propos de l'attitude des églises catholique⁽¹⁷⁾ et protestante vis-à-vis de cette doctrine —, car Brantôme rapporte que la reine de Navarre conduisit Jean de Bourdeille, frère puîné du chroniqueur, sur la tombe de sa maîtresse morte depuis trois mois auparavant et lui tint ce propos : «Or, je vous advise (...) sans le tenir plus en suspens, que vous estes sur la tombe et le corps de la pauvre mademoiselle de la Roche, qui est dessous vous enterrée et que vous avez tant aymée. Puisque *les âmes ont du sentiment après la mort* (les italiques sont de moi) ne faut douter que cette honneste créature, morte de frais, ne se soit esmeue aussi tost que vous avez esté sur elle»⁽¹⁸⁾.

Puis, il y eut un long hiatus de temps, à ma connaissance du moins, jusque vers 1973. En cette année, M^{me} Elisabeth Kübler-Ross, doctoresse établie aux U.S.A., qui s'était spécialisée en thanatologie — science qui, comme son nom l'indique, étudie les signes, les conditions, les causes et la nature de la mort —, entreprit d'analyser les «confessions» de certains de ses patients, dont beaucoup, semble-t-il, ressortissaient à la psychiatrie. Son étude la conduisit à admettre, en dehors de toute croyance religieuse ou philosophique, le même mode de pensée que celle prêtée à Parménide et dont par ailleurs elle paraît avoir tout ignoré. La concomitance n'en est que plus extraordinaire. Les résultats auxquels arriva M^{me} Kübler-Ross la poussèrent à les consigner et à les publier ensuite dans un livre dont la lecture est passionnante et de la préface duquel je tire cet extrait : «Mais lorsque, dans des conférences et des interviews, elle (*i.e.* M^{me} Kübler-Ross) commença à rapporter que des mourants lui faisaient souvent part d'expériences extratemporelles, voire de l'au-delà, que — confor-

(17) À la vérité, je viens d'apprendre que Bernard-Jan Alfrik, qui fut archevêque d'Utrecht durant les cruciales années soixante, défendit *maxima cum laude* une thèse de théologie intitulée «*La Vie après la mort dans l'Ancien Testament*». Malgré une mention si flatteuse, cette thèse ne fut pas acceptée (cf. *Encyclopedia Universalis* 1988, *Universalis*, Paris, 1988, p. 526). C'est tout ce que je connais à propos de cette thèse, car je ne connais rien de son contenu.

(18) Cf. BRANTÔME, *Les Dames Galantes*, 4^e discours, Paris, Flammarion, s.a., p. 209. À noter qu'il s'agit des âmes et non des corps.

tée par ses propres expériences — elle n'était pas prête à écarter comme des hallucinations, beaucoup de gens se détournèrent d'elle et la déclarèrent même «dérangée». On ne put admettre que tout d'un coup elle se tournât vers un domaine de recherche considéré comme non sérieux, à savoir *la question de la vie après la mort*» (les italiques sont de moi) ⁽¹⁹⁾. Ce scepticisme se conçoit. Il n'est pas nécessaire de faire obédience à quelque foi religieuse ou à une école philosophique pour ressentir une certaine méfiance. Il faut croire pourtant qu'un certain revirement se produisit dans les milieux scientifiques, car, pour l'instant, M^{me} Kübler-Ross, tel un nouvel Atlas, supporte allègrement le poids de ses dix-huit doctorats *honoris causa*.

Arrivé à la fin de mon propos, je veux citer une réflexion de cette femme qui, en toute honnêteté, s'incline devant la force, convaincante pour elle, des résultats de ses recherches : «Cette mort dont les scientifiques veulent nous convaincre, n'existe pas en réalité. La mort n'est que l'abandon du corps physique, de la même manière que le papillon quitte son cocon. La mort est le passage dans un nouvel état de conscience dans lequel on continue de *sentir* (les italiques sont de moi), de voir, d'entendre, de comprendre, de rire, où l'on a la possibilité de grandir. La seule chose que nous perdons lors de cette transformation est ce dont nous n'avons plus besoin, à savoir notre corps physique» ⁽²⁰⁾. Puisque nous abandonnons notre corps physique, que nous reste-t-il alors ? La réponse est donnée plus loin : «Au moment de la mort, nous vivons tous la séparation du vrai moi immortel de sa maison temporelle, c'est-à-dire du corps physique. Ce moi immortel est appelé également âme ou entité» ⁽²¹⁾. La dernière phrase est d'une rare habileté, car elle semble de nature à satisfaire les adeptes d'une religion tout autant que les disciples d'une philosophie. Mais *quid* des agnostiques ⁽²²⁾ ? De plus, je ne comprends pas comment une âme ou une entité, si tant est que l'une comme l'autre existent, peuvent, par exemple, «continuer à grandir».

Raoul VERDIÈRE.

(19) Cf. *La mort est un nouveau soleil*, Monaco, Éd. Le Rocher, 1988, p. 108. Le titre de l'édition originale est *Über den Tod und das Leben danach*, trad. Renate PRYM-KHOSHKISCH.

(20) *Op. cit.*, p. 59.

(21) *Op. cit.*, p. 94-95.

(22) À noter que l'auteur déclare «prudemment», comme elle dit elle-même (*op. cit.*, p. 84) : «Je suis de nature une demi-croyante sceptique». C'est bien brumeux !